

**ASSOCIATION DES ROTARY CLUBS
DU DISTRICT 1690 DU ROTARY INTERNATIONAL Association régie par la loi du 1er
juillet 1901 33000 BORDEAUX**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 02 DÉCEMBRE 2023 à 09H00

TEXTE DES RÉOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture et écoute du rapport moral présenté par Magali FÜSS-RABATE, Gouverneure 2022- 2023, décide d'approuver le rapport moral de l'association pour l'exercice 2022-2023.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après écoute du rapport présenté par Frédéric DARAGON, Trésorier 2022-2023, prend acte de l'exposé des comptes du District (compte de résultat et bilan) pour l'année 2022-2023, décide approuver les comptes de l'exercice 2022-2023 et donne quitus sur la gestion et sur les propositions d'affectation.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture et écoute du rapport financier 2022-2023 présenté par Jean Paul NOUHAUD pour la Commission des Finances, décide d'approuver l'ensemble des informations contenues dans ce rapport financier.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale écoute le rapport de Jacques POUDEVIGNE concernant la Fondation Rotary pour l'année 2022-2023, lequel n'est pas soumis au vote.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale écoute le bilan général intermédiaire des actions au 01/12/23 par le Gouverneur Gilbert PIERRE-JUSTIN pour l'année 2023-2024, lequel n'est pas soumis au vote.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée Générale après lecture du projet de résolution sur « La radiation de notre mouvement des membres exclus d'un club en raison du non-respect de l'éthique Rotarienne », décide d'approuver le projet et sa présentation au Conseil de législation.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que la Gouverneure élue pour l'année 2024-2025 est Anne Marie MOUCHET et après sa présentation décide d'approuver le budget prévisionnel et le rapport de la Commission des Finances sur ledit budget prévisionnel 2024-2025.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'élection de Brigitte BURTINOVIC en qualité de Gouverneure nommée pour l'année 2025-2026.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale des membres prend acte du tirage au sort des 12 clubs titulaires et des 12 clubs suppléants pour l'élection de Gouverneur 2026-2027.